

Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat en 2010

Le succès des politiques de l'énergie dépend largement de l'attitude et des comportements des Français. Ce *Chiffres & statistiques* résume des résultats d'enquêtes d'opinion centrés sur trois thèmes principaux :

- énergie, budget et écologie : les Français ne croient pas à l'efficacité d'une taxe sur les énergies fossiles pour réduire les consommations et donc les émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, ils déclarent envisager plutôt de réduire leur confort que d'alourdir leurs dépenses pour faire face à d'éventuelles augmentations du prix de l'énergie. Par ailleurs, les Français considèrent que l'énergie est plutôt plus chère en France qu'ailleurs en Europe.
- énergies renouvelables : les éoliennes bénéficient d'une excellente image dans l'opinion. Deux personnes sur trois seraient favorables à ce qu'on en implante près de chez

elles. En revanche, la cote des pompes à chaleur est en baisse (- 12 points), de même que celle des biocarburants (- 19 points).

- logement et écologie : les Français déclarent avoir peu utilisé les dispositifs d'aide aux aménagements « écologiques » du logement, même si l'existence de tels dispositifs est connue. Instauré depuis 2007, le Diagnostic de performance énergétique (DPE) est assez bien connu de la majorité de la population. 12 % seulement des ménages déclarent en avoir bénéficié.

À la demande du Service de l'observation et des statistiques (SOeS), le Crédoc a réalisé en janvier et en juin 2010 deux enquêtes par téléphone auprès d'échantillons représentatifs des personnes âgées de 18 ans et plus résidentes en France. Dans chaque échantillon, 2 000 personnes environ devaient donner leur opinion sur dix questions ayant trait à l'énergie.

Énergie, budget et écologie : les Français privilégient leur pouvoir d'achat

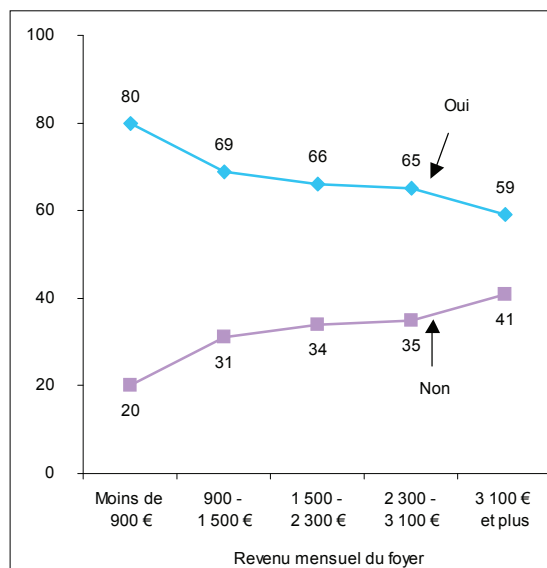
Deux tiers de la population déclarent être vigilants quant à l'effet de la température de leur logement sur leur facture

Lorsqu'on peut régler soi-même son chauffage, ce qui est le cas pour 90 % des enquêtés, on déclare très largement (à 66 %) tenir compte de l'impact sur la facture de chauffage quand on règle la température de son logement. Ce chiffre varie peu selon que le système de chauffage est individuel (65 % déclarent tenir compte de l'impact sur la facture) ou collectif (67 % sont dans ce cas). Cette attitude prévaut dans toutes les catégories socio-professionnelles (entre 64 et 69 %). De même, on note assez peu de variabilité dans les réponses selon l'âge ou le nombre d'habitants de la ville de résidence. Naturellement, le niveau de revenu du foyer joue beaucoup : on se soucie bien plus des répercussions sur la facture en bas de l'échelle des revenus (80 %, *graphique 1*) qu'en haut (59 %).

Graphique 1 - La maîtrise de la facture d'énergie, en fonction des revenus

Quand vous choisissez la température dans votre logement, tenez-vous compte de l'impact sur la facture ?

En %



Champ : enquêtés pouvant décider du choix de la température dans leur logement (90 % des cas).

Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010

Près d'un Français sur deux réduirait sa consommation d'énergie en cas d'augmentation des prix, et un sur trois investirait dans des dispositifs plus économes en énergie

Face à la probable augmentation du prix de l'énergie dans les prochaines années, 48 % des enquêtés envisagent de « réduire leur consommation d'énergie », en utilisant moins leurs véhicules, ou en chauffant moins, par exemple. Moins fréquent, mais non négligeable, apparaît le choix « d'investir dans des dispositifs plus économes en énergie » (30 % des réponses). Mais envisager « d'augmenter son budget consacré à l'énergie » est moins répandu (19 %).

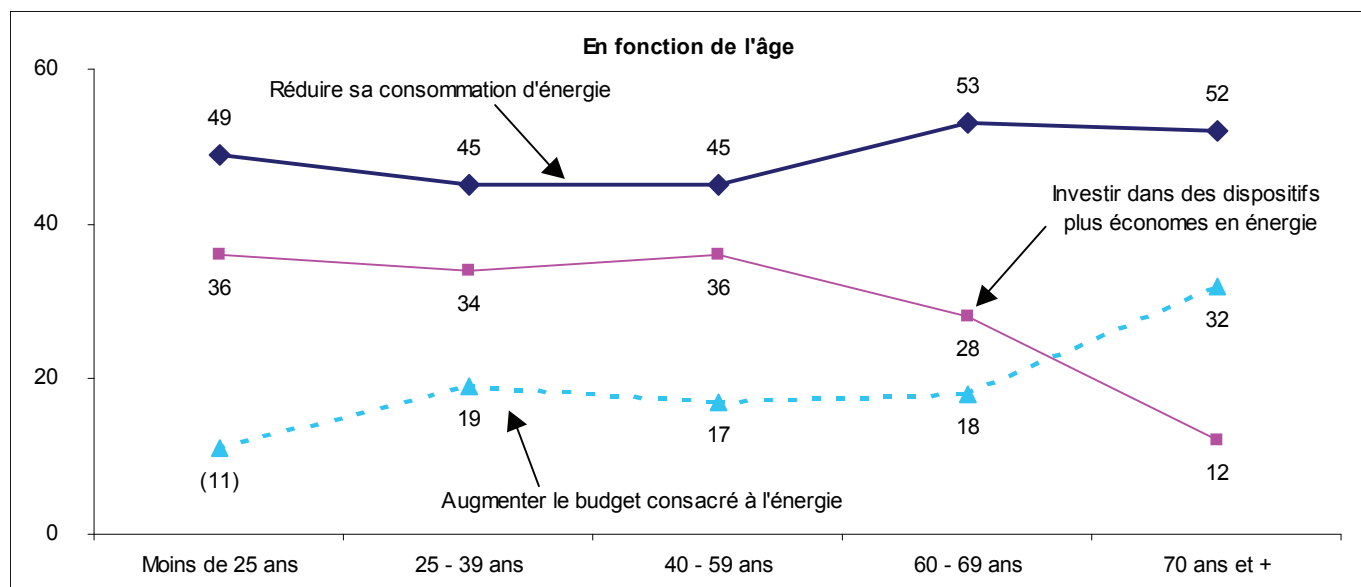
L'idée de réduire sa consommation d'énergie l'emporte dans la plupart des groupes sociaux. Mais on observe des attitudes assez différentes en fonction de l'âge et du revenu (graphique 2) :

- avant 60 ans, un tiers des enquêtés envisagent d'investir. Après 60 ans, on opte davantage pour réduire la consommation. Après 70 ans, on est plus résigné à subir la hausse qu'à investir dans des dispositifs plus économes en énergie.

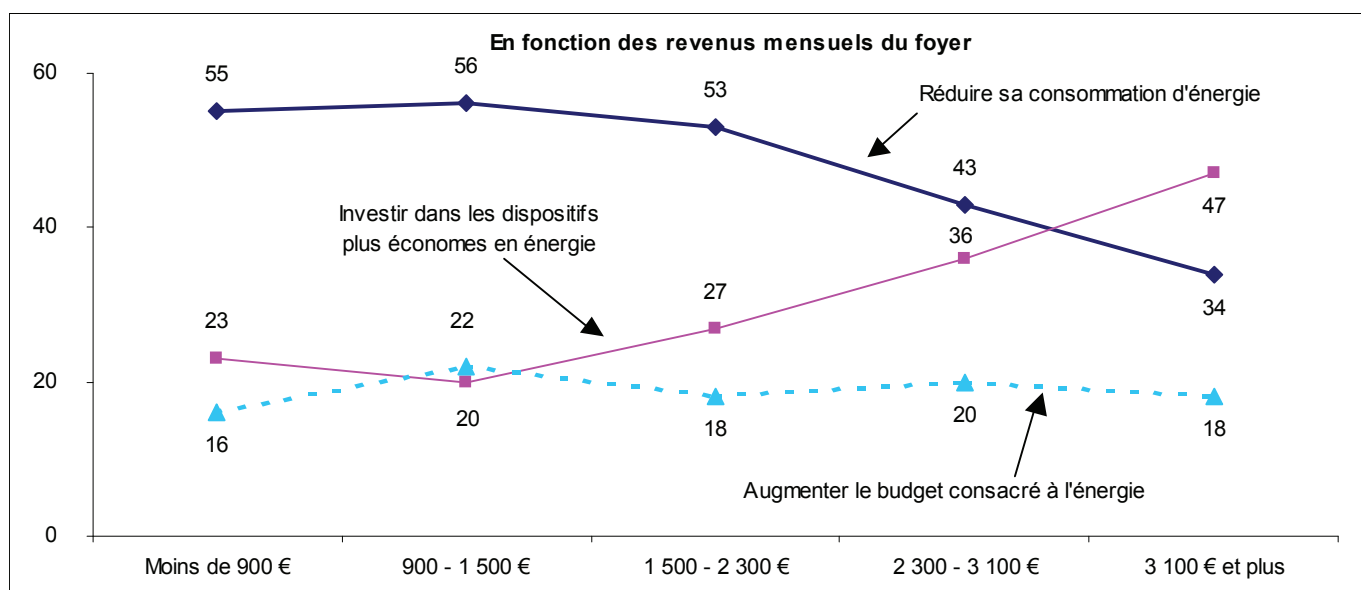
- dans les tranches basses ou moyennes de revenu, on pense avant tout à diminuer sa consommation d'énergie (à 53-56 %) ; au-delà de 2 300 € de revenu mensuel, on opte davantage pour améliorer les dispositifs et moins pour réduire sa consommation. Chez les plus aisés, l'idée d'investir l'emporte nettement (à 47 %).

Graphique 2 - L'adaptation à une augmentation du prix de l'énergie

En %



Les chiffres entre parenthèses désignent les effectifs peu importants (moins de 30 réponses).



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010

Pourtant, l'efficacité d'une augmentation des taxes sur les combustibles et les carburants est contestée

Interrogée en janvier 2010, l'opinion doute largement (à 80 %) de l'efficacité d'une augmentation des taxes sur les carburants et les combustibles (gaz naturel et fioul domestique) pour réduire les consommations d'énergie et les émissions

de gaz à effet de serre. Le consensus est élevé dans tout le corps social : de 72 à 85 %, selon les groupes. 50 % de la population affichent même une franche perplexité, en qualifiant de « pas du tout efficace » cette mesure.

Éteindre les appareils plutôt que de les laisser en veille pour faire des économies d'énergie

En juin 2010, les enquêtés devaient choisir, en fonction de leur expérience, deux gestes permettant d'économiser l'énergie, parmi cinq proposés. Le geste le plus cité a été le fait d'éteindre ses appareils électroniques, plutôt que de les laisser en veille (60 % de citations, dont 30 % en premier choix). Vient ensuite le fait de choisir des équipements électroménagers moins consommateurs d'énergie (52 %). Les autres gestes étaient, par ordre décroissant : réduire la

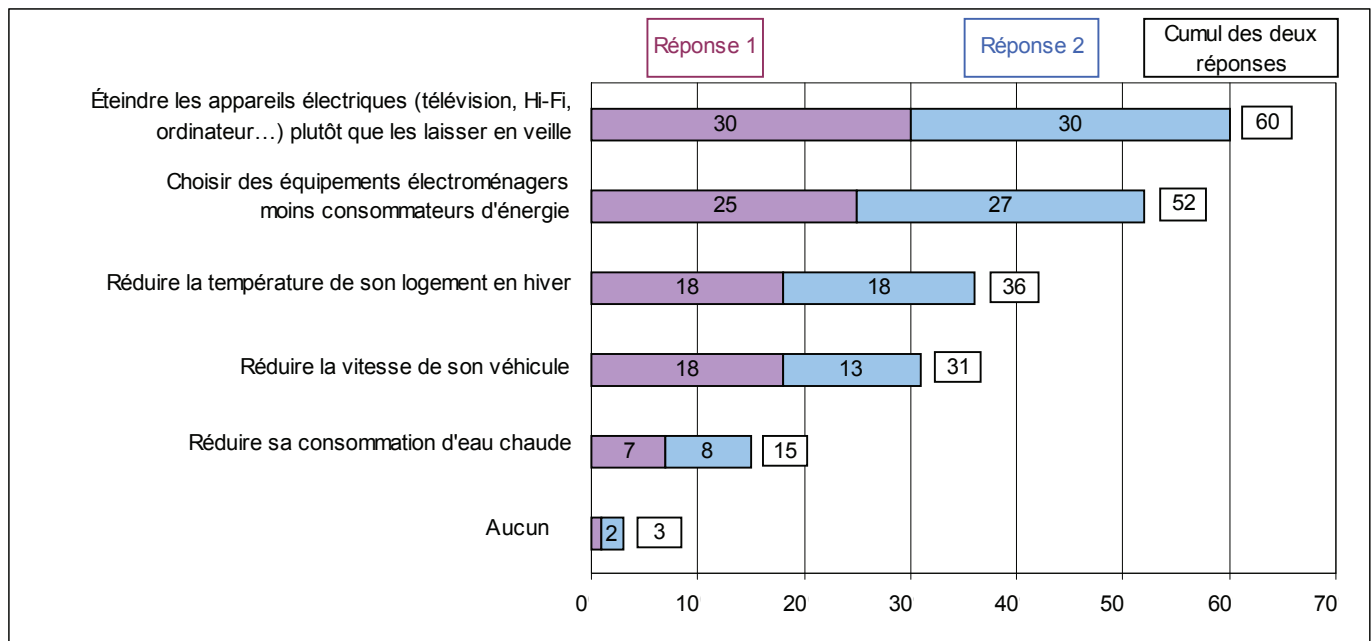
température de son logement en hiver (36 %), réduire la vitesse de son véhicule (31 %), restreindre sa consommation d'eau chaude (15 %)

- (graphique 3). La réponse « Éteindre les appareils électroniques » est prépondérante dans toutes les classes d'âge et dans toutes les CSP. Seuls les habitants d'Île-de-France préfèrent la réponse « Choisir des équipements moins consommateurs d'énergie ».

Graphique 3

Parmi les comportements suivants, quels sont les deux que vous jugez, d'après votre expérience, les plus efficaces pour économiser l'énergie ?

En %



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2010

Prix de l'énergie en France et en Europe : un décalage entre perceptions et réalités

Interrogée en juin 2010, la population semble avoir quelques difficultés à positionner les prix du gaz et de l'électricité pour les particuliers en France par rapport à la moyenne européenne.

En ce qui concerne le prix du gaz naturel pour les particuliers, 20 % des enquêtés reconnaissent « ne pas savoir » s'il est en France plus cher, moins cher ou d'un prix équivalent à la moyenne des autres pays européens. 36 % le situent « nettement plus cher » et 9 % « nettement moins cher ». Il reste 36 % qui l'estiment à juste titre « à peu près équivalent ». En effet, le gaz est en France environ 9 % moins cher qu'en moyenne dans la zone euro, mais d'environ 3 % plus cher qu'en moyenne dans l'UE des 27 pays, selon les chiffres publiés par Eurostat (Chiffres & statistiques n° 141,

juillet 2010 : Prix de l'énergie dans l'Union européenne en 2009).

Pour l'électricité, 16 % des enquêtés déclarent « ne pas savoir » si cette énergie est plus chère en France qu'ailleurs en Europe et 42 % jugent que son prix est « à peu près équivalent ». 27 % la situent « nettement plus chère » ; enfin, 15 % l'estiment à juste titre « nettement moins chère ». Effectivement, le prix de l'électricité est inférieur en France d'environ 30 % aux tarifs pratiqués en moyenne ailleurs en Europe. Peut-être certains estiment-ils que l'écart n'est pas très important. Il est vraisemblable, pour le gaz comme pour l'électricité, que bon nombre d'individus jugent ces tarifs trop élevés dans l'absolu : ils sont donc peu enclins à penser que ces prix sont inférieurs à la moyenne européenne.

Énergies renouvelables : des avis plus partagés

L'attrait pour les pompes à chaleur s'essouffle

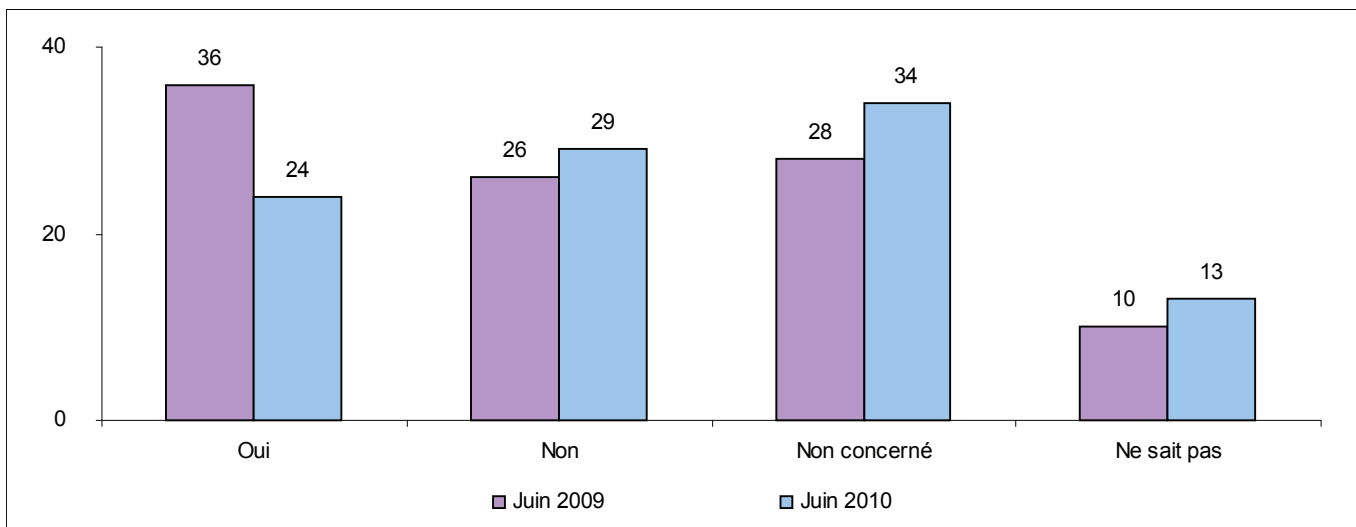
24 % des enquêtés pensent que les pompes à chaleur sont une bonne solution pour chauffer un logement comme le leur, mais 29 % pensent le contraire (*graphique 4*). Le solde d'opinion, exprimé par la différence entre les opinions favorables et les opinions défavorables, est donc désormais négatif de 5 points alors qu'il était positif de 10 en 2009. En un an, on observe surtout une chute des opinions favorables (on

est passé de 36 % à 24 %). Les Français sont plus nombreux à estimer ne pas être concernés. On adhère un peu plus aux pompes à chaleur chez les accédants à la propriété (+ 4 points) et surtout quand on habite dans un logement neuf ou récent (+ 18 chez les enquêtés occupant un logement construit après 2002). Mais l'intérêt pour ce moyen de chauffage est en recul général.

Graphique 4

Pensez-vous que les pompes à chaleur sont une bonne solution pour chauffer un logement comme le vôtre ?

En %



Source : Crédoc, enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2009 et juin 2010

Parmi les principaux reproches adressés aux pompes à chaleur, on trouve d'abord le fait que les personnes interrogées les considèrent comme mal adaptées à leur logement actuel (+ 2 points par rapport à juin 2009). Vient

ensuite la critique selon laquelle l'investissement est trop lourd. Les autres arguments proposés dans le questionnaire convainquent peu les personnes interrogées : l'efficacité du dispositif n'est pas remise en cause (*tableau 1*).

Tableau 1

Pourquoi principalement n'est-ce pas une bonne solution ?

% ramenés à l'ensemble de la population

	Juin 2009	Juin 2010
Les pompes à chaleur ne chauffent pas	2	2
L'investissement est trop lourd (ou trop cher)	9	9
Les pompes à chaleur se dérèglent trop facilement	(1)	(1)
Les pompes à chaleur consomment beaucoup d'électricité	2	2
Les pompes à chaleur sont mal adaptées à votre installation actuelle	9	11
Autre	3	3
Ne sait pas	ns	(1)
Total	26	29

Les chiffres entre parenthèses désignent les effectifs peu importants (moins de 30 réponses).
ns : "non significatif" (moins de 10 réponses).

Source : Crédoc, enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2009 et juin 2010

Payer plus cher pour avoir uniquement de l'électricité « verte » : 51 % des enquêtés sont favorables à cette idée, mais pour des montants raisonnables

Interrogée en janvier 2010, l'opinion s'est déclarée favorable à une courte majorité à l'idée d'alourdir ses factures d'électricité pour utiliser de l'électricité « verte » : 51 % des enquêtés se disent prêts à payer plus cher pour utiliser uniquement de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables, contre 48 % qui n'accepteraient aucun supplément pour cela. Néanmoins, en juin 2008, 65 % des personnes interrogées acceptaient un supplément de facture

pour bénéficier d'électricité renouvelable ; le recul est donc marqué. De plus, cette hausse de la facture n'est acceptée que si elle reste modérée : 29 % n'accepteraient qu'une augmentation inférieure à 5 %, alors que 19 % accepteraient une hausse entre 5 % et 15 %, et 3 % un surcoût supérieur à 15 %. L'acceptation est plus fréquente dans les catégories sociales élevées (cadres supérieurs, diplômés du supérieur et hauts revenus).

Les Français tempèrent leur engouement pour les carburants d'origine végétale

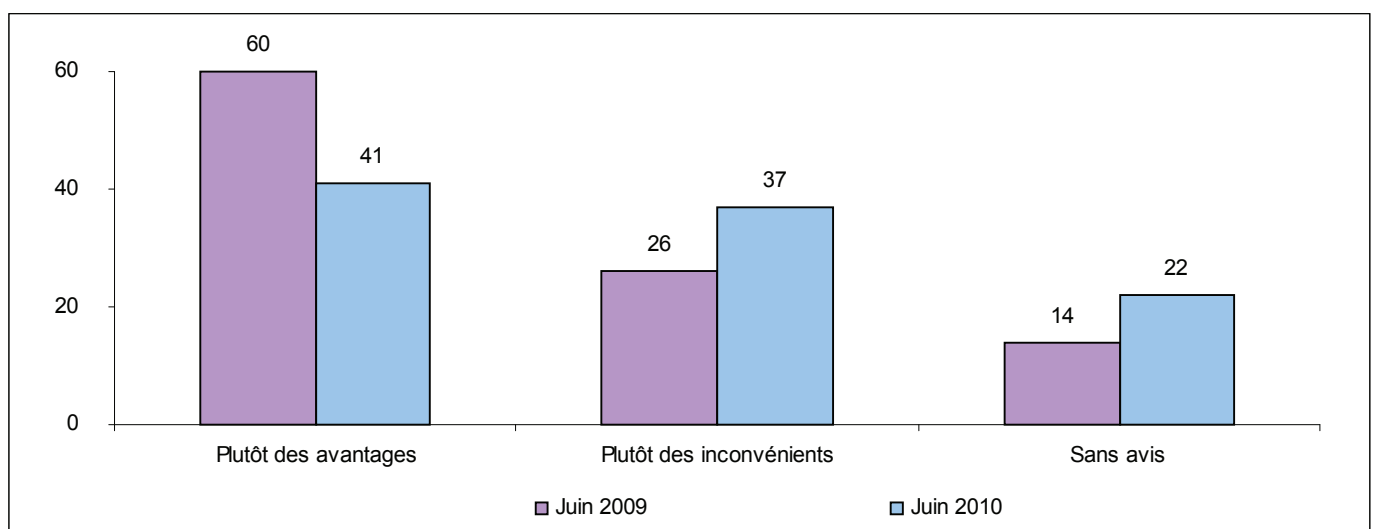
41 % des enquêtés pensent que l'introduction d'agrocarburants, dits aussi biocarburants, comme additifs à l'essence ou au diesel présente « plutôt des avantages », contre 37 % pensant le contraire. Le solde d'opinion a ainsi fait une chute spectaculaire en un an : de + 34 en juin 2009 à + 4 en juin 2010. Le débat sur le sujet semble avoir brouillé la perception des Français sur la question puisque 22 % d'entre

eux n'ont pas d'avis sur le sujet, contre 14 % en juin 2009. Sur ce sujet, l'opinion ne dépend de façon marquée ni du fait d'être automobiliste, ni de la catégorie socioprofessionnelle, ni de l'âge de l'enquêté. En revanche, les personnes qui se déclarent sensibles à l'environnement sont plus réservées que les autres ; leur solde d'opinion est de + 3 points, contre + 10 en moyenne.

Graphique 5

Le choix des agrocarburants présente-t-il, selon vous, plutôt des avantages ou plutôt des inconvénients ?

En %



Source : Crédoc, enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2009 et juin 2010

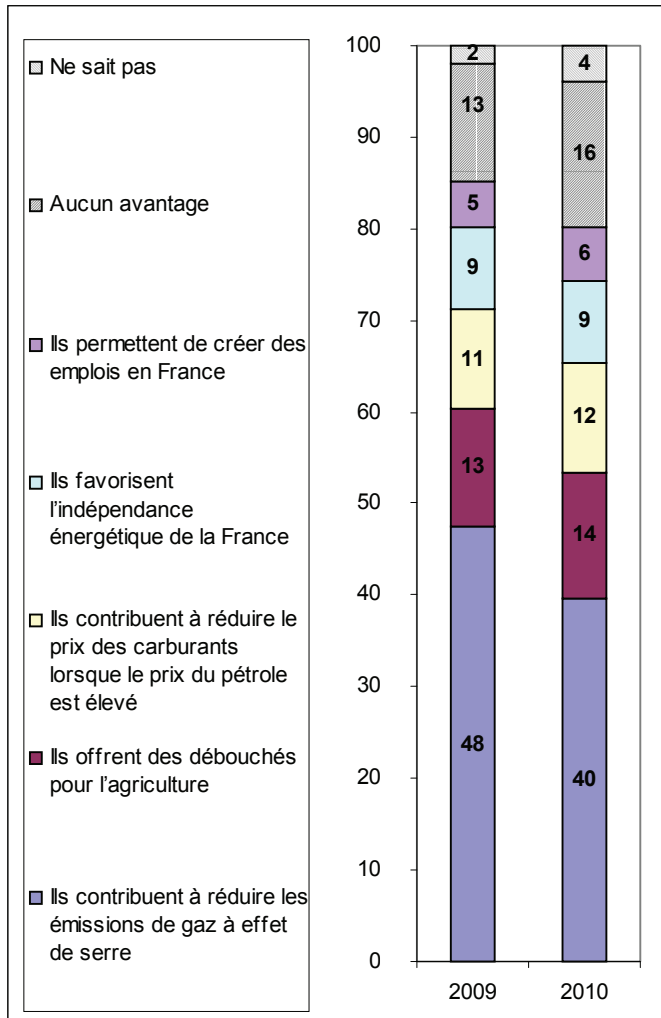
L'argument principal en faveur des agrocarburants est toujours qu'ils contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, même s'il recule de 8 points par rapport à 2009.

Dans le même temps, la part de ceux qui dénie tout avantage aux agrocarburants a progressé de 3 points, à 16 %.

Graphique 6

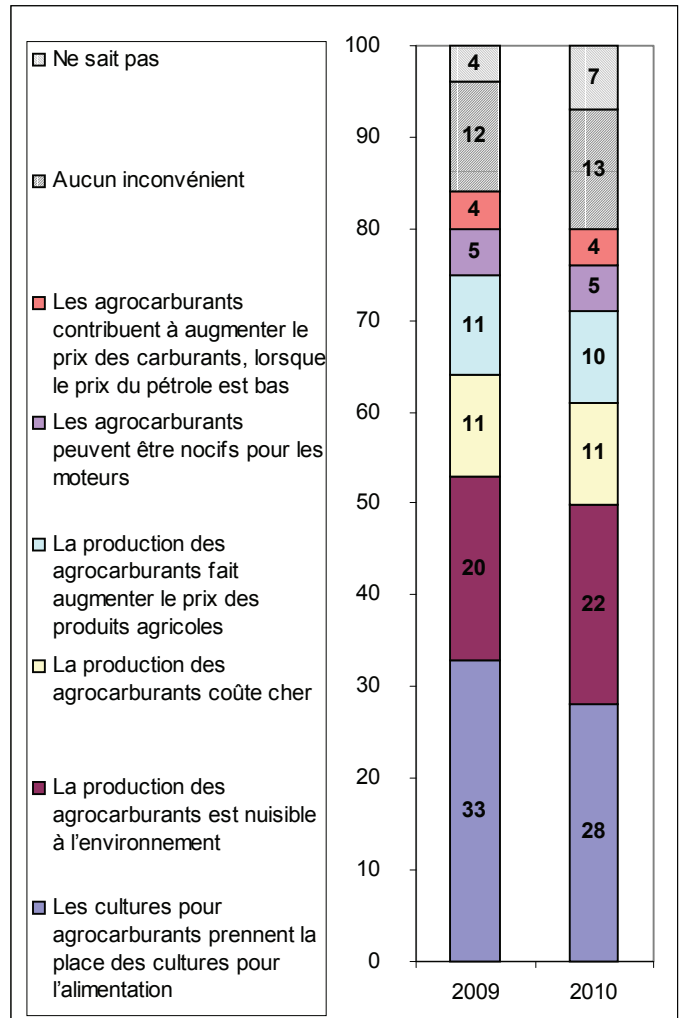
Quel est, selon vous, l'avantage principal des agrocarburants ?

En %



Quel est, selon vous, le principal inconvénient des agrocarburants ?

En %



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010

L'idée que « les cultures destinées à la production des agrocarburants prennent la place de celles destinées à l'alimentation » reste le principal inconvénient des agrocarburants pour les enquêtés, même si cette opinion est en recul de 5 points par rapport à 2009. Le second

inconvénient cité est leur supposée nocivité pour l'environnement (22 %, + 2 points). Leur coût élevé de production ou l'éventuelle répercussion sur les prix des produits alimentaires sont mentionnés par respectivement 11 % et 10 % de la population.

Une large acceptation des éoliennes

L'enquête confirme ce que disent d'autres études sur le sujet : l'opinion est très positive vis-à-vis de l'énergie éolienne. Les deux tiers des enquêtés (67 % exactement) seraient favorables à l'implantation d'éoliennes à un kilomètre de chez eux, s'il y avait la possibilité d'en installer. Cette attitude est largement partagée par la population, le solde d'opinion n'étant inférieur à + 17 points dans aucune catégorie de population. Les jeunes et les personnes diplômées et à hauts

revenus y sont plus particulièrement favorables (tableau 2).

On constate par ailleurs que la taille de l'agglomération de résidence a peu d'influence sur la réponse. Ainsi, le solde d'opinion est de + 39 dans les communes de moins de 2 000 habitants et de + 38 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, hors Île-de-France. Seuls les habitants de l'agglomération parisienne semblent un peu moins enthousiastes (solde de + 21).

Tableau 2 - L'acceptation des éoliennes dans différents groupes de population

Seriez-vous favorable à l'implantation d'éoliennes à 1 km de chez vous, s'il y avait la place d'en implanter ?

	Oui	Non	Ne sait pas
Age :			
Moins de 25 ans	73	27	ns
25 à 39 ans	76	24	ns
40 à 59 ans	67	33	ns
60 à 69 ans	59	39	ns
70 ans et plus	58	41	ns
Diplôme :			
Aucun diplôme ou CEP (Certificat d'études primaires)	60	39	ns
Inférieur au bac (BEPC...)	67	32	ns
Bac ou niveau bac	69	31	ns
Diplôme du supérieur	73	26	ns
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	60	38	ns
900 à 1 500 €	67	32	ns
1 500 à 2 300 €	69	31	ns
2 300 à 3 100 €	71	29	ns
3 100 € et plus	73	26	ns
Ensemble de la population	67	32	1

Les chiffres entre parenthèses désignent les effectifs peu importants (moins de 30 réponses).

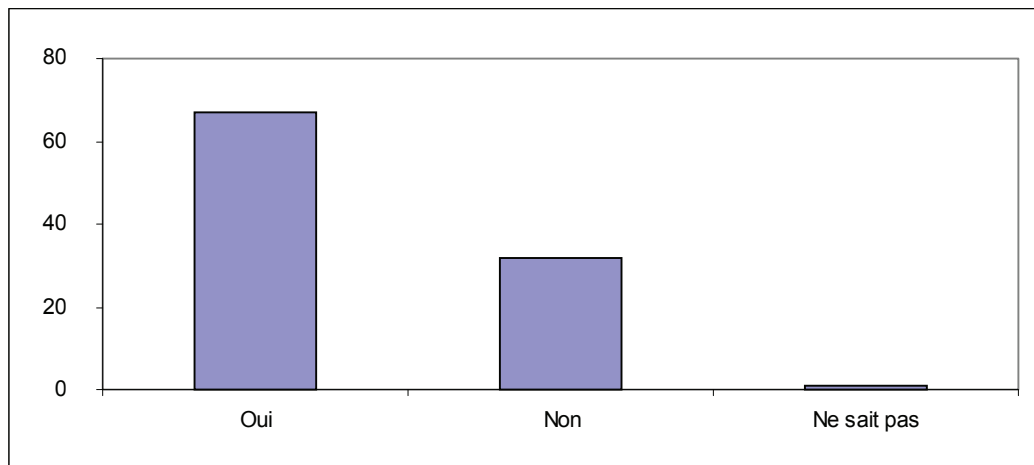
ns : "non significatif" (moins de 10 réponses).

Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010

Graphique 7

Seriez-vous favorable à l'implantation d'éoliennes à 1 km de chez vous, s'il y avait la place d'en implanter ?

En %



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010

Un tiers environ de la population rejette la présence d'éoliennes dans un environnement proche. Parmi les motifs de refus proposés, deux concentrent les oppositions : « les éoliennes dégradent le paysage » (41 % des opposants) et « les éoliennes sont trop bruyantes » (42 %). Les autres

arguments évoqués ne convainquent pas : l'idée que les éoliennes « présentent des risques pour la santé » rencontre un écho très limité (5 % des avis), tout comme celle que l'électricité éolienne est inutile (4 %).

Une opinion toujours hésitante par rapport au nucléaire

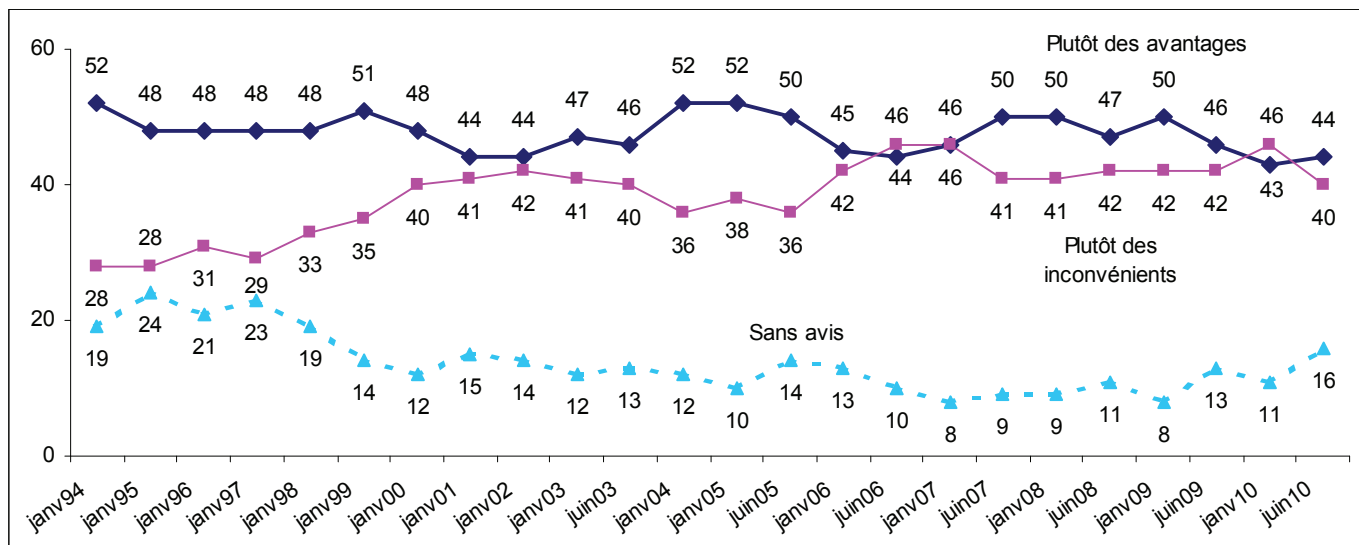
L'opinion française continue à être divisée en deux sur le nucléaire. En janvier 2010, 46 % des personnes interrogées considéraient que le choix fait en France de privilégier le nucléaire pour produire l'électricité présentait « plutôt des inconvénients », mais 43 % y voyaient plutôt des avantages. Ce n'est que la deuxième fois depuis la création du baromètre

en 1994 que le solde d'opinion est négatif. En juin, ce solde est positif de 4 points. Cette évolution est statistiquement significative, même si elle ne traduit pas de bouleversement majeur de l'opinion. On note toutefois que 16 % des personnes interrogées sont sans avis ; c'est le taux le plus important depuis 1998.

Graphique 8

Le choix du nucléaire pour produire les trois quarts de l'électricité en France présente-t-il, selon vous, plutôt des avantages ou plutôt des inconvénients ?

En %



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010

L'atout majeur du nucléaire : le coût plus faible du kilowatt-heure d'électricité

Les principaux avantages que l'opinion accorde au nucléaire civil sont, par ordre décroissant : « le coût plus faible du kilowatt-heure d'électricité » (42 % des personnes interrogées y voient l'un des deux atouts majeurs), « la

contribution à l'indépendance énergétique de la France » (37 % des avis), « l'absence d'impact sur l'effet de serre » (32 %) et « la stabilité des prix de l'électricité » (30 %).

Deux inconvénients principaux : le risque d'accident grave et la gestion des déchets radioactifs

Les principaux défauts que l'opinion trouve au nucléaire sont : « le risque d'un accident grave dans une centrale » (évoqué par 66 % des enquêtés comme un des deux inconvénients principaux) et « la production et le stockage

des déchets radioactifs » (66 % également). Le « danger de radiations » recueille 42 % des réponses. Enfin, seuls 10 % des enquêtés reprochent au nucléaire de faire de l'ombre aux énergies renouvelables.

Logement et écologie : les Français sont informés des dispositifs déjà en place

Les dispositifs d'aide aux travaux pour un logement plus « écologique » sont relativement connus

La population dit majoritairement avoir entendu parler des dispositifs d'aide aux particuliers pour des travaux visant à rendre les logements « plus écologiques ». Mais la part de ceux qui ont déjà été concernés est faible. En effet, 55 % des enquêtés disent connaître l'existence d'au moins un des dispositifs parmi le crédit d'impôt développement durable, l'éco-prêt à taux zéro et l'éco-subvention. Mais seuls 8 % déclarent en avoir déjà bénéficié et 8 % supplémentaires avoir effectué une démarche pour mieux se renseigner. Il reste que 28 % de la population ignorent l'existence même de telles

opportunités (tableau 3). C'est notamment le cas chez les plus jeunes comme chez les plus âgés, et au bas de l'échelle des revenus. En revanche, les classes aisées semblent davantage impliquées : on y dénombre deux fois plus de personnes qui ont déjà eu recours à l'une de ces aides (15 % des personnes vivant dans un ménage percevant plus de 3 100 € par mois, contre 8 % en moyenne) ou qui se sont renseignées pour effectuer des travaux (à nouveau 15 % chez les plus aisés, contre 8 % en moyenne).

Tableau 3

Il existe plusieurs dispositifs visant à aider les particuliers à effectuer des travaux pour rendre leur logement plus "écologique", comme le crédit d'impôt développement durable, l'éco-prêt à taux zéro, l'éco-subvention... Comment vous positionnez-vous ?

En %

	Ne connaît l'existence d'aucun de ces dispositifs	Connaît l'existence d'au moins un de ces dispositifs	A effectué une démarche pour mieux se renseigner sur un de ces dispositifs	A bénéficié d'un de ces dispositifs	Ne sait pas
Age :					
Moins de 25 ans	37	57	ns	ns	ns
25 à 39 ans	24	60	7	8	ns
40 à 59 ans	23	56	11	9	ns
60 à 69 ans	28	50	(11)	11	ns
70 ans et plus	41	46	ns	(8)	ns
Diplôme :					
Aucun diplôme ou CEP	49	40	(5)	(5)	ns
Inférieur au bac (BEPC...)	29	55	7	7	(2)
Bac ou niveau bac	25	59	(8)	(8)	ns
Diplôme du supérieur	16	61	11	11	ns
PCS :					
Indépendant	(25)	58	ns	ns	ns
Cadre supérieur	ns	64	(10)	(17)	ns
Profession intermédiaire	18	56	15	(9)	ns
Employé	29	57	(6)	(8)	ns
Ouvrier	30	55	(9)	ns	ns
Retraité	32	51	7	9	ns
Reste au foyer	42	46	(7)	ns	ns
Autre inactif (étudiant)	34	59	ns	ns	ns
Revenu mensuel du foyer :					
Moins de 900 €	43	44	ns	ns	ns
900 à 1 500 €	44	46	ns	(4)	ns
1 500 à 2 300 €	28	58	8	(5)	ns
2 300 à 3 100 €	18	64	(7)	10	ns
3 100 € et plus	14	56	15	15	ns
Ensemble de la population	28	55	8	8	1

Les chiffres entre parenthèses désignent les effectifs peu importants (moins de 30 réponses).
ns : "non significatif" (moins de 10 réponses).

Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », janvier 2010

59 % des Français connaissent l'existence du Diagnostic de performance énergétique, mais seulement 12 % l'ont déjà réalisé dans leur logement

Le Diagnostic de performance énergétique est aujourd'hui assez connu du grand public : 59 % des personnes interrogées connaissent l'existence du DPE, dispositif en vigueur depuis 2007 pour les appartements mis en vente ou en location. Mais 12 % seulement de la population a eu connaissance du DPE relatif à leur logement. Ce chiffre est à comparer avec celui des ménages ayant déménagé depuis moins de 3 ans, durée depuis l'entrée en vigueur du DPE : 21 %. Sur ces 12 %, moins de la moitié (5 %) a suivi une ou des

recommandations indiquées sur le diagnostic. On note une variabilité dans les réponses selon l'âge des interrogés ; le DPE est plus connu chez les personnes âgées de 25 à 69 ans, et il est le plus sollicité chez les personnes de 25 à 39 ans, plus mobiles. Comme pour les dispositifs d'aide aux travaux pour rendre les logements plus écologiques, le DPE est plus connu chez les plus aisés. Il reste que 39 % des enquêtés ignorent de ce dont il s'agit.

Tableau 4

Depuis 2007, les logements devant être vendus ou loués doivent faire l'objet d'un Diagnostic de performance énergétique qui évalue la consommation d'énergie du logement et propose des recommandations visant à améliorer sa performance énergétique. Comment vous positionnez-vous ?

	Vous n'avez jamais entendu parler du DPE	Vous connaissez le DPE, mais votre logement n'en a jamais bénéficié	Votre logement a été soumis à un DPE, mais ses recommandations n'ont pas encore été suivies d'effet	Votre logement a été soumis à un DPE et au moins une de ses recommandations a été suivie d'effet ou est sur le point de l'être (devis)	Ne sait pas
Age :					
Moins de 25 ans	61	26	ns	ns	ns
25 à 39 ans	36	45	11	(5)	(2)
40 à 59 ans	35	52	7	6	ns
60 à 69 ans	25	62	ns	(7)	ns
70 ans et plus	49	40	ns	ns	ns
PCS :					
Indépendant	31	55	ns	ns	ns
Cadre supérieur	20	62	(9)	ns	ns
Profession intermédiaire	28	53	12	(7)	ns
Employé	41	45	(8)	(5)	ns
Ouvrier	47	38	(6)	ns	ns
Retraité	36	52	(5)	(5)	(3)
Reste au foyer	52	37	ns	ns	ns
Autre inactif (étudiant)	61	31	ns	ns	ns
Revenu mensuel du foyer :					
Moins de 900 €	56	37	ns	ns	ns
900 à 1 500 €	51	39	(4)	ns	(3)
1 500 à 2 300 €	40	43	9	(6)	ns
2 300 à 3 100 €	32	51	9	(7)	ns
3 100 € et plus	22	62	8	(7)	ns
Ensemble de la population	39	47	7	5	2

Les chiffres entre parenthèses désignent les effectifs peu importants (moins de 30 réponses).
ns : "non significatif" (moins de 10 réponses).

Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2010

80 % des enquêtés craignent avant tout le voisinage d'une usine chimique (de type Seveso)

Les enquêtés de l'enquête de janvier 2010 étaient invités à identifier, parmi certaines activités à risques qui leur étaient proposées, les deux qui leur paraissaient les plus dangereuses pour la population. Ils classent en premier la présence d'une usine chimique classée Seveso (80 % des répondants citent cette activité en premier ou en

second choix). Viennent ensuite : la présence d'une centrale nucléaire (70 %), puis le fait de vivre à proximité d'un incinérateur de déchets ménagers (35 %). En comparaison, habiter près d'une antenne de télécommunication inquiète moins (13 % de citations).

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Chiffres & statistiques

Commissariat général
au développement
durable

Service
de l'observation
et des statistiques

Tour Voltaire
92055 La Défense cedex
Mel :
diffusion.so.es.cgdd@
developpement-
durable.gouv.fr
Télécopie :
(33/0) 1 40 81 13 30

Directeur
de la publication
Bruno TRÉGOUËT
ISSN : 2102-6378

© SOeS 2010

Pour en savoir plus :

Yassine CHAIEB-EDDOUR

Yassine.Chaieb-eddour@developpement-durable.gouv.fr